



Erasmus+

Les grands principes : La mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation

Les mobilités d'études, de stage ou professionnelles au sein de l'Europe sont renforcées, à tous les âges de la vie et pour tous les niveaux de formation. Ces mobilités peuvent s'effectuer au départ de et vers les pays partenaires de l'Union Européenne.

Elles concernent les membres des équipes éducatives avec des formations, la participation à des séminaires, les missions d'enseignement ainsi que les étudiants pour des périodes d'études ou de stage en entreprise dans l'un des 33 pays participants.

Les mobilités en Section de Technicien Supérieur

Le lycée Maximilien de Sully œuvre pour faciliter la mobilité de ses filières de technicien supérieur à l'international. La nécessaire mondialisation des échanges, nous demande de mieux préparer nos étudiants pour faciliter leur intégration professionnelle, en France comme à l'étranger, notamment par une maîtrise renforcée des langues étrangères.

La charte Erasmus a pour objectif de donner l'opportunité d'effectuer une mobilité internationale à l'occasion de stage en entreprise. Les modalités de sélection pour les bourses mises en place dans le lycée garantissent une transparence et une égalité des chances pour tous.

Une fois la candidature sélectionnée, un kit doit être complété afin de valider la demande, débloquer l'acompte de la bourse et bénéficier de cours de langues gratuits sur la plateforme OLS.

Les stages hors des frontières sont une expérience déterminante et valorisante pour les étudiants tant au niveau professionnel que personnel. Ils leur permettent aussi d'être plus impliqués dans leurs études, de se sentir davantage « citoyen européen » ou de se destiner après leur BTS vers une continuité d'études ou une carrière professionnelle à l'international.

BTS MCO Management Commercial et Opérationnel avec l'option Parcours de professionnalisation à l'étranger

Le BTS Management Commercial Opérationnel a pour ambition de former des personnes susceptibles d'évoluer vers des fonctions d'encadrement et d'organisation d'unités commerciales. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage de minimum 8 semaines à l'étranger en fin de première année et de les valoriser à l'examen final, en présentant ces expériences professionnelles lors d'une épreuve orale.

Partir pour étudier, se former en entreprise, se confronter aux langues étrangères, rencontrer et échanger avec d'autres citoyens européens se révèle très bénéfique et très formateur. Les compétences acquises sont autant de plus pour l'orientation, l'insertion professionnelle et l'emploi. Les capacités d'adaptation, l'esprit d'initiative, le goût du travail en équipe et de la découverte, développés au cours du séjour sont autant des compétences transversales appréciées des employeurs.